



Auch, le 28 août 2026

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2026 / 2027 : le Département consacre 19 millions d'euros pour les 6683 collégiens gersois

Le Conseil Départemental sera aux côtés des 6683 élèves qui effectueront leur rentrée dans l'un des 22 collèges du Gers pour leur assurer tout au long de l'année un cadre d'étude propice à leur réussite scolaire.

206 agents départementaux seront affectés à l'accueil, l'entretien, la maintenance et la restauration dans ces établissements. Le Département poursuit également le renforcement de l'accompagnement de ces personnels, notamment avec le **pôle technique qualité**, expérimenté depuis 2025 et désormais conforté, et qui intervient en renfort ponctuel des équipes permanentes

Cette rentrée s'inscrit dans une tendance nationale de baisse des effectifs : depuis 2020, les collèges publics gersois ont perdu 260 élèves. Dans le Gers, on comptera 46 élèves de moins que l'année précédente dans les établissements publics.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

Le Département consacrera en 2026 près de **5,4 M€** à son patrimoine bâti en faveur de l'éducation, dont **plus de 4 M€** en investissement. Cet effort permet notamment de répondre aux conséquences des sinistres survenus sur les toitures des collèges de Fleurance et Samatan, de poursuivre les opérations de rénovation et d'améliorer les conditions d'accueil des collégiens.

- **943 000 €** consacrés cette année à la reconstruction complète de la charpente et à la réfection des salles inondées du collège Hubert Reeves de Fleurance, pour permettre une rentrée 2026-2027 dans des locaux profondément rénovés.
- **165 000 €** mobilisés pour le démantèlement des installations photovoltaïques et la mise en œuvre d'une couverture temporaire en bac acier dans les collèges d'Aignan, Auch-Mathalin, Condom, Eauze, Miélan, Plaisance et Riscle.
- **Plus de 100 000 €** réservés à l'automne pour la reconstruction pérenne du pan de toiture du collège de Samatan avec une couverture en tuile.
- **650 000 €** consacrés à la réfection des cours des collèges de Mauvezin et Condom.
- **650 000 €** au titre de la participation du Département aux travaux réalisés par la Région dans la cité scolaire de Lectoure.

- **Plus de 300 000 €** consacrés aux réparations courantes du patrimoine bâti et au maintien en conformité des services de restauration scolaire.
- **Plus de 440 000 €** mobilisés pour les installations thermiques et de ventilation, leur fiabilisation et leur optimisation.
- **Plus de 180 000 €** pour renforcer la sûreté des établissements scolaires
- **Près de 125 000 €** pour la réfection des sanitaires des élèves au collège d'Eauze.
- **35 000 €** destinés à équiper les établissements de brasseurs d'air dans le cadre du dispositif de rafraîchissement « été 2026 » porté par EDF.

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR UNE RESTAURATION SCOLAIRE DURABLE

Le Département poursuit sa politique d'alimentation de qualité dans les restaurants scolaires des collèges gersois, en privilégiant les produits frais, de saison, biologiques, labellisés et locaux. En 2026, près d'1 million de repas ont été servis dans les collèges et autres établissements concernés par la restauration départementale.

70 % des achats de denrées étaient locaux, dont **41 %** issus du Gers, et **71 %** étaient biologiques. Des résultats qui dépassent les objectifs fixés par la charte départementale pour une restauration durable et de qualité.

Tous les restaurants scolaires des collèges gersois sont désormais engagés dans la labellisation nationale « En cuisine » d'Ecocert. Le Département poursuit par ailleurs l'accompagnement des équipes, la prise en charge de certains équipements et de leur maintenance, ainsi que les actions de sensibilisation au goût, au gaspillage et à l'alimentation durable.

Le coût de revient d'un repas pour le Département s'élève à **9,89 €**. Depuis le 1er septembre 2025, le prix facturé aux familles est de **3,82 €**.

Pour 2026-2027, le Département entend notamment encore **augmenter la part de produits gersois** dans les approvisionnements, **actualiser sa Charte départementale**, renforcer la formation des équipes de restauration et poursuivre les animations « **Gers Ô Menu** ».

Le Département poursuit aussi ses actions pédagogiques : **9 collèges** ont bénéficié d'expositions sur l'alimentation durable et **15** ont testé du matériel mobile destiné à expérimenter de nouvelles pratiques en restauration.

Le concours Gastro' Mômes, organisé en juin 2026, a réuni **8 collèges** autour de la cuisine locale, biologique et de saison. Le **collège Mathalin d'Auch** a remporté cette 7e édition.

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Sous conditions de ressources, le Département propose une aide à la scolarité aux familles résidant dans le Gers dont les enfants suivent un enseignement public de la 6e à la 3e. Son montant varie de **77 € à 168 €**. En 2025-2026, **97 collégiens** en ont bénéficié, pour un montant total de **14 716 €**.

L'aide à la pension ou à la demi-pension, refondue à la rentrée 2025 sur le barème des bourses nationales, vise à mieux accompagner les foyers les plus modestes. Elle s'élève à **48, 120 ou 150 €** par an pour la demi-pension et à **99, 150 ou 273 €** pour la pension. En 2025-2026, l'enveloppe consacrée à ce dispositif a atteint **134 006 €**.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

En 2026, le Département a investi **222 000 €** dans les dotations de matériels et les travaux de câblage. Il poursuit le renouvellement des PC afin de disposer d'un parc informatique de moins de 10 ans et équipe progressivement certaines salles informatiques de **30 postes**, notamment à Samatan, Gimont, Riscle et Eauze.

Le Département poursuit également le développement de l'Espace Numérique de Travail, pour un coût de **29 548 €**. Une nouvelle solution ENT est actuellement préparée avec la Région Occitanie, le Rectorat et d'autres Départements, pour une mise en service prévue en **septembre 2027**.

Le bilan positif de l'expérimentation de dotation de **PC portables** aux élèves du collège de Plaisance a conduit le Département à poursuivre cette démarche. Les serveurs pédagogiques sont par ailleurs progressivement renouvelés avec une solution de virtualisation libre et souveraine, l'ensemble devant être achevé d'ici **mars 2027**.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En complément du soutien aux opérateurs culturels externes, le Département s'investit directement pour l'éducation artistique et culturelle des collégiens grâce à ses propres services : Abbaye de Flaran, Médiathèque, Archives départementales, Memento...

Le **concours d'expression occitane** organisé par le Département du Gers a recueilli, pour l'édition 2026, **64 créations** auprès de 6 établissements, correspondant à la participation de **123 élèves**.

L'enseignement optionnel de l'occitan est dispensé dans 9 collèges et une section bilingue est proposée au collège Louise Michel de L'Isle-Jourdain.

Dans le cadre de son accréditation **Erasmus+**, le Département permet aux collégiens de bénéficier de mobilités européennes. En 2025-2026, **10 projets** menés par 6 collèges ont permis à **259 élèves** et **35 accompagnateurs** de partir à l'international, avec des destinations notamment en Italie, République tchèque, Croatie, Irlande et Finlande. **216 103 €** ont été versés pour la réalisation de ces projets.

Pour 2026-2027, **11 collèges** ont déposé **18 projets** concernant **495 élèves**. Parmi les destinations envisagées figurent l'Italie, la Belgique, Malte, la Serbie, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la Roumanie et la Norvège. L'Agence Nationale Erasmus a attribué **349 297 €** au Département pour la réalisation de ces mobilités.

L'accès à la culture et au sport constitue pour le Département un enjeu d'égalité et d'épanouissement pour tous. À travers le **Pass'Club 32**, il accompagne les familles afin que le coût d'une licence ne soit pas un frein à la pratique sportive des jeunes, et des

personnes en situation de handicap. Avec le **Pass'Culture 32**, il facilite l'accès à une offre culturelle riche et variée grâce à des tarifs réduits, voire à la gratuité dans certains lieux emblématiques. Les demandes pour bénéficier de ces deux dispositifs sont à effectuer **mesdemarches.fr**.

Le Mot du Président

« Cette année encore, le Département fait de l'éducation une priorité, avec près de 19 millions d'euros consacrés à nos collégiens. Entretien, rénovation et modernisation des établissements, renouvellement du matériel informatique, ouverture sur l'Europe, accompagnements des familles : le Département est pleinement mobilisé au service de la réussite de ses collégiens. Je pense également à notre politique alimentaire qui permet à la fois de sensibiliser nos collégiens au goût et de leur proposer une alimentation de qualité, tout en soutenant nos producteurs locaux. Au total, ce sont 1,5 million d'euros que nous reversons chaque année aux agriculteurs gersois. » - **Philippe Dupouy, Président du Département.**